

Immigration et intégration: l'expérience de Bergame

Stefania Gandolfi¹
Université de Bergame, Italie

Résumé

Cette recherche présente le cas d'une ville au Nord de l'Italie, où la société civile avec ses institutions et ses associations travaille à côté de l'école pour répondre aux problèmes posés par la diversité culturelle.

L'école ne s'est pas limitée à une pédagogie curriculaire, mais elle s'est ouverte au social avec un projet éducatif qui l'a mise en relation avec les familles, les communautés, les associations d'immigrés et les syndicats.

La société civile a abordé le problème migratoire avec une politique de concertation, tendant à valoriser les ressources en présence, à promouvoir des processus d'interaction sur la base du principe de la complémentarité des pouvoirs et à renforcer les instances sociales, particulièrement les associations d'immigrés.

Dans la société civile, deux logiques se rencontrent: la logique associative et la logique communautaire.

La première privilégie la sauvegarde d'intérêts communs se référant à des groupes spécifiques, la seconde consacre et échange sa propre singularité avec d'autres singularités et elle projette le développement des communautés avec d'autres personnes, voire des communautés structurellement liées.

Les objectifs de cette recherche sont de présenter le phénomène de l'immigration dans la ville de Bergame et de voir la stratégie du système éducatif par rapport à la pluralité sociale, culturelle et linguistique.

La méthode a utilisé des entretiens avec les responsables d'établissements scolaires et les responsables politiques. Elle s'appuie sur des documents de politiques scolaires et des données statistiques. La période prise en considération va de 1990 à la fin de l'année 2002.

Le contexte

Bergame est une ville de moyennes dimensions avec 116.000 habitants. A la fin de 2002 les étrangers résidant dans la Commune étaient 6480, l'équivalent de 5,07% de la population totale; en une décennie leur nombre a triplé.

¹ Notice biographique: Professeur d'Education comparée et d'Approches interculturelles à l'éducation à l'Université de Bergame. Courriel: s.gandolfi@unibg.it

Tableau 1
Incidence des étrangers venants des Pays à Développement Avancé (PDA) et des Pays en Développement (PD) sur la population locale (1991-2002)

Année	Pda+Pd	Italie	Etran. %	It+Pda+Pd	Pd	Pd%
1991	2019	115.628	1,74	117.647	1416	1,22
1993	2420	114.100	2,12	116.520	1900	1,66
1995	2609	113.757	2,29	116.366	2080	1,78
1996	3046	113.523	2,68	116.569	2476	2,12
1997	3696	113.212	3,26	116.908	3083	2,64
1998	4036	112.512	3,58	116.548	3458	2,96
1999	4815	112.394	4,28	117.209	4163	3,55
2000	5644	111.514	5,07	117.158	4960	4,24
2001	6086	110.715	5,49	116.801	5424	4,64
2002	6480	109.403	5,93	115.883	5870	5,07

Source: Assessorat Migrations et Coopération Internationale – AmiCI (Commune de Bergame), 2003, Document de Travail: 10.

Tableau 2
Etrangers (H et F) résidents à Bergame par Zones continentales (2002)

Zones continentales	H	F	Total
Europe Cee	213	247	460
Europe Est	807	735	1542
Autres pays-Europe	41	39	80
Afrique	1565	918	2483
Asie	452	320	772
Amerique Nord	23	25	48
Amerique Centr/Sud	339	597	936
Océanie	5	6	11
Etat inconnu	3	1	4
Nationalité inconnue	82	62	144
Total	3530	2950	6480

Source: Assessorat Migrations et Coopération Internationale – AmiCI (Commune de Bergame), 2003, Document de Travail: 9.

Sur la base des données de la Préfecture et de la Commune de Bergame, les Communautés étrangères plus nombreuses résidents en ville, à la fin de décembre 2002, sont le Maroc, le Sénégal, le Ghana, le Burkina Faso et la Côte d'Ivoire pour l'Afrique; le Pérou et la Bolivie pour l'Amérique Latine; l'Albanie et la Bosnie pour l'Europe de l'Est; la Chine populaire pour l'Asie.

L'éducation en débats: analyse comparée, Vol 2

116 nationalités sont aujourd'hui représentées dans la ville et 14 d'entre elles dépassent les 100 unités. Les nationalités les plus nombreuses sont:

- Maroc 770
- Albanie 513
- Sénégal 407
- Yougoslavie 390
- Bolivie 317
- Ghana 275
- Chine populaire 239

En 2002, le pourcentage des irréguliers (clandestins, réfugiés, requérants d'asile) était calculé entre 19,4% (minimum) et 25,0% (maximum), ainsi reparti:

	Minimum	Maximum
Europe de l'Est	21,4%	27,5%
Asie	22,3%	29,5%
Afrique du Nord	15,4%	19,8%
Autres Pays d'Afrique	20,2%	25,3%
Amérique Latine	22,7%	31,2%

En 2002, 17.000 demandes de régularisation ont été présentées: 12000 de la part de travailleurs et 5000 de la part de domestiques (surtout femmes).

Une des causes du phénomène migratoire est due à la recherche d'un travail, étant Bergame une ville riche et une des provinces italiennes avec le plus bas taux de chômage. Dans cette phase, la vraie difficulté est de faire accepter à l'immigré *la culture du travail*, qui depuis toujours a caractérisé l'identité des bergamasques.

“Les louanges de l'esprit industriel des bergamasques sont inexorablement imbriquées avec le succès d'Arlequin. Les bergamasques sont les plus laborieux, les plus endurants de tous les peuples d'Italie. Leur fidélité et le tour singulier de leur esprit, qui a fourni au théâtre moderne l'habit à plusieurs couleurs, formé de petits lambeaux cousus ensemble... prouve en même temps la pauvreté primitive et l'industrie de cette nation. Le rôle de valet grossier, rusé et fidèle qu'on leur a constamment donné dans la comédie, atteste avantagement le caractère original de ce peuple, qui trouvait facilement une situation, soit à Venise, soit dans les autres villes opulentes d'Italie” (Bollati, 1972: 966).

Dans cette situation, il est évident qu'éduquer à la culture du travail n'a pas été, et n'est pas aujourd'hui, une tâche facile parce qu'il s'agit d'agir en même temps sur deux fronts: d'un côté, cela signifie de cultiver dans la population locale une sensibilité et une attention vis-à-vis des étrangers et, de l'autre, cela implique de préparer des parcours de formation professionnelle pour les étrangers, afin de les aider à s'insérer dans le monde du travail.

Le travail et la maison sont les deux nœuds principaux du problème migratoire. Le tissu productif bergamasque absorbe une grande force de travail: à côté des industries métallurgiques, mécaniques, textiles et alimentaires, on enregistre des présences constantes dans les bâtiments, les services et l'agriculture. De plus, il existe un assez grand nombre d'activités d'entreprises autonomes (construction artisanale, artisanat manufacturier, commerce ambulancier, restauration) qui voient en première place des personnes provenant du Maroc, suivies par des Egyptiens, des Chinois et des Sénégalais.

À côté du travail, il existe le problème de l'habitation. Trouver une maison est difficile en raison d'une série de difficultés de nature économique (prix trop élevés, spéculations), mais aussi de nature culturelle parce qu'il y a encore de la méfiance vis-à-vis des immigrés.

Les politiques sociales: le rôle de l'administration

L'administration communale a abordé le problème migratoire avec des stratégies politiques qui ont privilégié, d'abord, l'accueil pour ensuite passer à une *politique de concertation*, tendant à valoriser les ressources en présence, à promouvoir des processus d'interaction sur la base du principe de la complémentarité des pouvoirs et à renforcer les instances sociales et, en particulier, les associations d'immigrés. Ces dernières jouent un rôle fondamental parce qu'elles aident les immigrés à garder les liens avec leurs compatriotes et avec leurs pays d'origine. De plus, elles offrent aux nouveaux arrivés des services et des indications pour le *premier accueil*. Ces associations constituent une sorte de protection et de défense de l'identité culturelle du groupe à l'intérieur du pays d'accueil. À la fin de 2002 on en comptait plus de 20, même si le nombre n'est pas le synonyme de *force contractuelle* ou de représentativité politique.

Les phases de l'intervention de la Municipalité de Bergame peuvent être ainsi résumées:

L'éducation en débats: analyse comparée, Vol 2

- *Emergence et institution* en 1989-90 d'un *Bureau des Etrangers* auprès du Département des Services Sociaux auquel on attribue la tâche de s'occuper des immigrés et des *sans domicile fixe*. C'est justement au cours de l'hiver de cette année qu'une maison abandonnée a été occupée par 150 immigrés.
- *Création d'un Centre de Services pour Etrangers (C. S. E.)* au début de 1991. Comme le précise la *délibération du Conseil Municipal du 22 juin 1992*, le C. S. E. est plus qu'un simple service auquel demander les différentes prestations et il se caractérise pour être:
 - a. Un lieu d'initiatives sociales et de premier accueil pour les étrangers;
 - b. Un service de consultation et d'information pour les opérateurs des différents services du territoire;
 - c. Un point charnière entre les étrangers, l'administration communale et les organisations spécifiques (Préfecture de police, Bureau Provincial des Ecoles, Bureau du travail, districts scolaires, Administration publique provincial de la Santé, circonscriptions);
 - d. Un point de référence pour l'immigré et ses associations organisées, finalisé à encourager des parcours d'autonomie dans la satisfaction des droits personnels à la citoyenneté;
 - e. Un promoteur d'initiatives et de projets d'éducation à l'interculturalité.

Le Centre de Services pour Etrangers utilise les compétences et les ressources des Départements des Services sociaux, de la Culture et du Spectacle, de l'Instruction et de la Formation professionnelle. Lors de la délibération du Conseil Municipal, on a tracé les références culturelles et politiques auxquelles s'inspire le projet:

- Connaissance du phénomène dans sa manifestation dans le milieu et tentative d'interprétation et de gestion de celui-ci;
- Dépassement de toute d'intervention sous forme d'assistance;
- Valorisation, coordination et collaboration entre public et privé
- Intégration entre les différentes cultures et création d'instruments qui tendent à la consolider et à la reconnaître au niveau institutionnel;
- Collaboration en matière d'immigration entre le Conseil Provincial et les groupes de travail, institués par ce dernier, avec la contribution d'organismes et d'institutions locales (Municipalités, Bureau Provincial des Ecoles, Syndicats, Associations caritatives, Associations de volontariat).

Les activités du C. S. E. jusqu'en 1996 se développent en trois zones d'intervention:

1. Assistance sociale et d'accueil
2. Culture et éducation
3. Travail et formation professionnelle

En même temps, le phénomène migratoire commence à être perçu dans sa dimension structurelle, comme étant lié aussi bien à l'histoire de l'émigration italienne et bergamasque qu'aux dynamiques actuelles de la coopération internationale. C'est dans ce sens que la Municipalité a répondu depuis 1999 avec une nouvelle Unité Opérationnelle, appelée *Migrations et Coopération internationale*, à laquelle sont attribuées les fonctions suivantes:

- Programmation et gestion d'activités concernant soit les migrations soit la coopération internationale décentralisée;
- Mise en place des mesures qui sont adoptées par les organes compétents de l'Administration;
- Promotion des rapports entre l'Administration et les autres institutions publiques et privées (sans oublier les agences socio-culturelles) présentes sur le territoire, qui sont engagées sur les thèmes des migrations et de la coopération internationale;
- Consolidation des interventions effectuées par le Centre et leur adaptation à l'évolution des migrations.

En ce qui concerne la valorisation des Associations des immigrés, le Conseil Municipal du 21 septembre 1998 a délibéré pour la création d'un *Organisme de représentation* qui aura "*il compito di facilitare la formazione di canali di comunicazione con la società locale, di offrire strumenti per favorire un dialogo costruttivo fra immigrati e istituzioni, di sviluppare percorsi di partecipazione democratica alla vita sociale e culturale della comunità, di costituire un momento di rappresentazione significativo e riconosciuto per dare la parola a una rappresentanza alla quale vanno riconosciuti i diritti fondamentali della persona al fine di poter affrontare i problemi attraverso un confronto costruttivo e partecipativo*"² (Délibération du Conseil Municipal, 1998).

² "La tâche de faciliter la communication avec la société locale, d'offrir des instruments pour un dialogue constructif entre immigrés et institutions, de développer des parcours de participation démocratique à la vie sociale et culturelle de la communauté, de constituer un moment de représentation reconnue, pour donner la parole à des individus à qui il faut reconnaître les droits humains et afin d'aborder les problèmes par une confrontation participative" (Traduction de l'auteur).

L'éducation en débats: analyse comparée, Vol 2

On constitue ainsi un conseil, qui est voté par 24% des immigrés ayant droit. Cet organisme a, néanmoins, une vie difficile à cause de l'hétérogénéité des intérêts qui sont exprimés par les différentes cultures. Il s'agit d'une *expérience éducative* qui, faisant vivre un processus de participation et de responsabilisation, donne une certaine visibilité aux immigrés et elle les aide à être des sujets capables d'interagir avec les institutions.

Avec la *Délibération du 10 décembre 2001* le Conseil Municipal constitue l'*Agence pour l'intégration* qui naît aussi pour la prise en compte des regroupements familiaux dont les demandes augmentent continuellement.

Les objectifs de l'Agence sont les suivants:

- Faciliter la communication entre la société locale et les communautés étrangères;
- Réduire les phénomènes de discrimination silencieuse;
- Rendre plus accessibles les services;
- Développer des formes d'interculturalité;
- Multiplier les stratégies de confiance.

Les secteurs de compétence de l'Agence comprennent l'école, le monde économique, la médiation interculturelle, la communication et tout autre domaine qui puisse favoriser l'intégration.

En ce qui concerne la politique de concertation, l'Agence comprend les acteurs de la Commune et de la Province de Bergame, ceux de la Coopérative sociale Migrants, de l'Association Opera Bonomelli et de l'Association Diakonia, ayant tous une expérience pluriannuelle dans le domaine des politiques migratoires.

Les politiques éducatives

Au niveau éducatif on intensifie les initiatives qui favorisent la connaissance des *cultures autres* et qui augmentent la conscience du phénomène migratoire. On organise des congrès, des débats, des séminaires, des activités dans les écoles, avec les enseignants, les organismes locaux et les associations de volontariat. Il existe, de la part de tous les acteurs, la conscience que tout ceci n'est qu'un premier pas des politiques éducatives: en effet, on sait pertinemment que l'éducation interculturelle ne se réduit pas à la meilleure connaissance de l'autre et qu'elle ne s'obtient ni multipliant les informations descriptives et normatives ni avec une meilleure connaissance des cultures des pays

L'éducation en débats: analyse comparée, Vol 2

d'origine des immigrés. Il s'agit plutôt d'une éducation à la relation, au rapport et à l'interaction de tous les acteurs de la communauté éducative. Ce sont l'échange, l'ouverture, la solidarité, la reconnaissance des cultures et des représentations symboliques, ainsi que les interactions (aussi bien à l'intérieur de la même culture qu'entre des cultures différentes) qui la rendront possible. L'éducation interculturelle passe par le vécu quotidien. Elle exprime les tensions et les valeurs qui orientent l'action et qui mettent cette dernière en perspective, afin de la traduire en projets éducatifs et sociaux.

Pour répondre à ce besoin est né et s'est développé à Bergame le *Service de Consultation pour les enseignants et les dirigeants scolaires*, qui est coordonné par la Municipalité, la Province et le Bureau provincial des Ecoles. On met en route les premiers cours d'alphabétisation et d'initiation culturelle pour les travailleurs étrangers.

Dans la province on a ouvert six *Guichets-Ecole* qui se servent des compétences des enseignants et des experts, ainsi que des collaborations avec des structures et des services extérieurs à l'école (associations de volontariat, associations d'immigrés, Association publique Provinciale de la Santé, organismes locaux et Université de Bergame).

Les Guichets, coordonnés par le Bureau Provincial des Ecoles, stipulent des accords entre les écoles et les centres d'Education des Adultes (EDA), pour organiser la formation au travail, pour compléter le parcours scolaire et pour prévenir les situations de marginalité.

Chaque Guichet a les objectifs suivants:

- Créer des points de référence dans la ville et dans les villages pour l'intégration des élèves étrangers à l'école et dans les différents services;
- Fournir du matériel et de la documentation pour l'alphabétisation des enfants étrangers;
- Coordonner les cours d'alphabétisation que le secteur privé de la société met en place au bénéfice des enfants étrangers;
- Créer un réseau entre les écoles et entre ces dernières et le milieu social pour favoriser l'intégration des enfants;
- Constituer des centres de documentation qui puissent soutenir les différentes initiatives (USP, 2001: 2).

Les activités déjà en route aujourd'hui sont:

L'éducation en débats: analyse comparée, Vol 2

- Des activités de consultation et d'information auprès des enseignants. Réunions hebdomadaires dans le 1^{er} quadrimestre et rencontres bimensuelles dans le 2^{ème} avec des experts du secteur;
- Des cours de formation mensuels avec l'objectif de soutenir les enseignants et les consultants pour l'intégration des élèves étrangers (20 heures par an);
- De l'enseignement de la langue italienne aux élèves étrangers: module de 30 heures (10 heures de cours individuel et 20 heures de travail de groupe) mené par des enseignants de l'Université de Bergame;
- Des cours de formation sur l'éducation interculturelle (20 heures par an) qui prévoit des travaux de groupe, ainsi que la supervision et le monitoring du travail des enseignants;
- Du recueil de documentation: matériaux didactiques produits par les écoles, livres pour l'enseignement de la L2, bibliographie mise à jour, liste des sites web sur les thèmes de l'éducation interculturelle, l'intégration sociale et l'enseignement linguistique.

En particulier, le Guichet de Bergame coordonne et organise:

- Des cours d'alphabétisation en langue italienne pour les élèves de l'école de base (20 heures par cours assumées par un alphabétiseur);
- Des activités d'appui (animation, théâtre) pour l'intégration des enfants dans les écoles maternelles de la ville (USP, 2001: 3).

Au cours de l'année scolaire 2002-2003 on a enregistré un accroissement, dû surtout aux regroupements familiaux, de 433 élèves par rapport à l'année précédente. La présence des élèves étrangers dans la commune de Bergame est ainsi répartie:

Niveau d'école	Nombre d'élèves
Ecole maternelle publique	150
Ecole maternelle privée	34
Ecole primaire publique	453
Ecole primaire privée	31
Ecole secondaire publique	289
Ecole secondaire privée	6
Ecole supérieure	280 ³
Total	1243

³ Ce nombre relativement élevé est dû au fait que dans les écoles supérieures de la ville convergent aussi les élèves provenant des 37 communes limitrophes, qui dessinent la zone de Bergame (Pagani, 1990) et qui constituent *la Grande Bergame*. Dans ces 37 communes les étrangers sont 5.252, ceux résidant en ville 4.472. Le total de la *Grande Bergame* s'élève à 9.724 individus. Il faut rappeler qu'un tiers de la population étrangère vit à la campagne.

L'éducation en débats: analyse comparée, Vol 2

Source: Provveditorato agli studi di Bergamo, 2002.

Les arrivées sont échelonnées et elles couvrent toute la durée de l'année scolaire. Cela implique nécessairement des interventions spécifiques et ponctuelles, ainsi que la création de:

- Services de consultation et d'information pour les opérateurs scolaires, les familles et leur milieu social;
- Services d'accueil pour permettre aux familles d'avoir les premiers contacts;
- Cours d'alphabétisation en langue italienne pour les étudiants étrangers;
- Modules de formation destinés aux enseignants et aux animateurs sociaux;
- Formations pour le maintien de la langue et de la culture d'origine des étudiants.

En ce qui concerne l'alphabétisation en langue italienne - besoin qui est ressenti comme le plus urgent - on a organisé:

- 2 modules pour chaque institut (80 heures pour 10 instituts);
- 1 module pour chaque institut supérieur (40 heures pour 10 instituts).

Chaque module est confié à un alphabétiseur (précédemment formé à travers un cours de 30 heures) et il est coordonné par le Guichet-école (20 heures de coordination prévues). D'autres interventions importantes concernent:

- Deux cours pour le maintien de la langue et de la culture d'origine au bénéfice d'élèves ayant entre 6 et 12 ans et entre 13 et 17 ans;
- Un projet finalisé à l'intégration d'étrangers dans les crèches et dans les écoles maternelles publiques et privées;
- Un projet de raccord avec les institutions du territoire pour la mise en place d'activités extrascolaires et pour le suivi des familles.

Deux courants apparaissent et ils ont trait à:

- L'intégration des élèves étrangers;
- L'éducation interculturelle.

L'intégration des élèves étrangers

Pour ce qui est de ce courant, on part du fait que l'on demande à l'école la capacité de gestion de la différence, en garantissant à l'enfant le droit à l'accueil, à l'écoute, à l'appui dans le processus d'insertion dans la communauté d'accueil.

Ces principes se traduisent par les actions suivantes:

- “Diffusione di *buone pratiche* nelle scuole, attraverso la consulenza e l'informazione agli insegnanti, la raccolta e la diffusione di materiale e la creazione di una biblioteca-archivio;
- Promozione di laboratori di italiano L2 nelle scuole e formazione dell'insegnante esperto nella gestione del laboratorio di Italiano L2;
- Coordinamento delle Funzioni-Obiettivo e/o degli insegnanti referenti nominati dalle scuole;
- Promozione di progetti di rete scuola-territorio (Enti locali, associazioni del privato sociale) per l'integrazione socioculturale dei minori stranieri e delle loro famiglie, secondo gli orientamenti della legge 285/97”⁴ (USP, 2002: 2).

Il est clair que l'école, pour réussir à accueillir cette diversité et à mettre au point des activités de dialogue entre les cultures, organise des activités favorisant l'écoute et l'interaction, afin de dépasser les attitudes de fermeture et d'intolérance, qui se vérifient dans la classe. Bien qu'il s'agisse d'un processus qui part de l'école, il cherche à s'intégrer aux autres services présents dans la communauté locale. En effet, il est évident qu'aucun système éducatif ne peut tout seul combattre les phénomènes d'intolérance, étant leurs racines nourries par des critères socio-économiques, politiques et juridiques. Cela dit, il est néanmoins vrai qu'aucune société ne peut espérer en une interculturalité de fait, si le système éducatif n'affronte pas les discriminations.

Les expériences de la ville confirment la nécessité d'intervenir en même temps dans les milieux scolaire et extrascolaire parce que ce sont les relations quotidiennes qui jouent un rôle déterminant et qui peuvent

⁴ “Diffusion de bonnes pratiques dans les écoles grâce à la consultation et à l'information aux enseignants, le recueil et la diffusion de matériel et la création d'une bibliothèque-archivage; promotion de laboratoires de L2 dans les écoles et formation de l'enseignant expérimenté dans la gestion du laboratoire de L2; coordination des fonctions-objectif et/ou des enseignants consultants nommés par les écoles; promotion de réseaux école-milieu (organismes locaux, associations du privé social etc.) pour l'intégration socio-culturelle des élèves étrangers et de leurs familles” (Traduction de l'auteur).

L'éducation en débats: analyse comparée, Vol 2

devenir des sources de conflit; pour cela, surtout dans les quartiers urbains, à côté des projets classiques d'intégration, il y a besoin d'un appui pour un vrai dialogue interculturel soit du côté des enseignants que des animateurs sociaux (Borghi et Meyer-Bisch, 2001).

L'éducation interculturelle

L'école fait des efforts pour valoriser la culture locale, pour aider les immigrés à s'intégrer dans la société d'accueil et pour construire, avec l'apport de tous, une société caractérisée par la diversité et la coopération.

Cela signifie légitimer la présence de chaque personne dans la communauté, en valorisant la culture dont elle est porteuse et en proposant une réflexion critique sur l'apport que chaque culture fournit à la matrice de la modernité.

C'est justement sur la base de ces orientations que le Guichet a organisé la formation des enseignants par le biais d':

- Ateliers sur la didactique interculturelle et les curricula par discipline;
- Ateliers sur la gestion des différences;
- Groupes de recherche-action sur les thèmes interculturels;
- Consultations pour réaliser des parcours interculturels;
- Recueils de documentation;
- Bibliothèques-archives (USP, 2002: 3).

Plus en détail, le programme prévoit des:

- Activités de consultation et de suivi des enseignants. Cela consiste à donner des indications bibliographiques et pratiques aux enseignants qui, pour la première fois, doivent s'occuper de l'insertion d'élèves étrangers, et à ceux qui, travaillant déjà dans ce contexte, demandent un accompagnement supplémentaire;
- Cours de formation pour enseignants qui sont structurés sur deux niveaux:
 - a. Cours propédeutique de 5 leçons géré par l'Université de Bergame pour encadrer le phénomène et pour donner quelques connaissances de base;
 - b. Cours de recherche-action de 13 leçons sur les thèmes suivants:

- i. Structuration des matériaux relatifs à la production écrite pour élèves étrangers au niveau de base et au niveau intermédiaire;
 - ii. Analyses des textes scolaires pour extrapoler les concepts de base et pour créer des textes simplifiés avec des exercices d'application.
- Cours de formation pour enseignants articulé en deux groupes:
 - a. Enseignants en début de carrière;
 - b. Enseignants qui travaillent déjà avec des élèves étrangers: avec eux, on réfléchit ensemble sur l'éducation interculturelle et on analyse les projets déjà en marche dans les différentes écoles pour évaluer le transfert de l'expérience.
 - Activités de coordination pour réfléchir sur ce qui a été fait et pour déterminer les lignes politiques et pédagogiques utiles à une coordination institutionnelle entre les différentes associations et l'Observatoire Provincial pour l'Immigration, afin de créer une synergie entre ce que l'école fait et ce que le milieu social organise.

Néanmoins, au-delà de ces initiatives, surtout dans notre réalité bergamasque, il manque une politique de formation structurée, c'est-à-dire une politique à long terme capable de toucher les personnes, les structures et les institutions, afin qu'elles puissent coordonner leurs efforts pour répondre aux besoins de tous par le biais de méthodes et de stratégies différenciées.

Bien que les efforts institutionnels et les initiatives mises en place par les associations privées soient certainement considérables, ils restent de toute façon insuffisants.

Le système scolaire tend toujours, par nature, à amener les différentes nationalités vers l'unique matrice culturelle, celle qui est reconnue comme étant officielle. Il s'agit là du risque d'une politique d'assimilation, qui éduque l'*Autre* à s'adapter aux standards des programmes *nationaux* par le biais d'une didactique de compensation - surtout au niveau linguistique - en privilégiant l'uniformité à la différence, le simple au complexe.

La dimension interculturelle est, en effet, encore "*faiblement intégrée dans les structures de formation initiale et continue des enseignants (...)*"

L'éducation en débats: analyse comparée, Vol 2

Les trois axes de pluralité, à savoir: immigration, pluralité des langues et cultures indigènes, mobilité et contacts internationaux, ne sont pas perçus comme facettes du même phénomène (...) On retrouve, dans la formation des enseignants, la même logique de séparation qui inspire souvent les solutions adoptées dans l'école" (Allemann-Ghionda, 2001: 5). L'engagement éducatif devra, alors, s'étendre toujours plus dans le domaine extrascolaire, en tenant compte des réactions d'autodéfense des populations européennes. D'après un sondage de la Fondation *European Values Study* (EVS), il s'avère que seulement 7% veulent ouvrir leurs frontières, 38% conditionnent l'accueil à la disponibilité des postes de travail, 42% demandent des limitations rigoureuses et 10% sont pour la fermeture radicale des frontières. La majorité veut que les étrangers ne conservent pas leurs traditions culturelles (Kerkhofs, 2002).

En ce qui concerne l'éducation interculturelle, il est clair que le chemin qui part de la reconnaissance de l'autre et de l'acceptation du multiculturel pour aller vers l'interculturel est encore difficile. En effet, comme l'affirme Perotti (1994: 25), il s'agit d'un "*système de pensée permanente en rapport à une situation de changement permanent*". Cette attitude demande une ouverture institutionnelle, sociale, géographique et temporelle.

De là, la nécessité d'une coordination entre les politiques éducatives et sociales.

A Bergame, ces dernières années, l'école ne s'est pas enfermée dans l'enceinte de la pédagogie curriculaire, mais elle s'est ouverte au social avec un projet éducatif qui l'a mise en relation avec la famille, les organismes locaux, les communautés, les associations d'immigrés et les syndicats.

Tout ceci a mis en évidence la portée et la valeur socio-politique du phénomène migratoire, de l'interculture et de la coopération internationale.

Très significative, à cet égard, est la *délibération* assumée par le Conseil Municipal du 17 novembre 1999 au cours de laquelle furent approuvées de nombreuses initiatives dans un cadre de politique sociale. Ces initiatives concernent:

- La réalisation et la gestion de la part de l'ONLUS *Associazione Casa Amica* d'un centre de deuxième accueil;

- La préparation à l'insertion au travail de 15 immigrés par un cours d'employés au service de salle et de bar et la création d'une banque de données sur les besoins en formation des immigrés;
- Le renforcement d'un service d'accès au travail pour les femmes immigrées;
- La médiation culturelle en hôpital en collaboration entre la Municipalité et l'Administration publique de la santé de Bergame, de Seriate et de Alzano;
- La médiation culturelle dans les activités de consultation;
- La coordination fonctionnelle des services d'écoute du CSE et de l'Association Diakonia;
- Le renforcement des services d'écoute et de prise en charge effectués par le CSE;
- Le renforcement de l'organisation du Conseil des Immigrés.

Cette délibération, qui utilisait les fonds annuels spéciaux régionaux, a été suivie par d'autres avec des projets spécifiques comme: l'intégration scolaire (médiation et guichet école/immigration), l'accueil d'adultes désavantagés, le support d'intermédiation pour l'accès au marché de la maison, le soutien à l'intégrité des noyaux familiaux, de la médiation culturelle en hôpital, des activités interculturelles auprès des paroisses et des organismes, le guichet dans la Prison de Bergame avec un opérateur de langue arabe, la mise en réseau des services du territoire pour l'immigration, le soutien au Conseil des Immigrés, l'appui légal et la restructuration des appartements pour le deuxième accueil.

Quelles indications et quelles perspectives?

Une société, comme celle bergamasque, qui vise l'égalité et l'ouverture, ne peut pas ignorer les diversités ou les sous-évaluer jusqu'à les assimiler par une homogénéisation forcée. Elle doit plutôt annuler les indices de risques sociaux et culturels auxquels sont exposés les immigrés et devenir une société qui refonde la convivialité sociale, en réécrivant les règles et en éduquant à la citoyenneté, cette dernière conçue à la fois comme une identité projetée et projective.

Néanmoins, les Municipalités et les Etats ne sont pas en mesure de gérer tous seuls la complexité du problème migratoire. Aujourd'hui, face aux problèmes communs européens (on pense à l'immigration clandestine qui atteint le chiffre de 500.000 personnes par an, alors qu'en 1993 il était de 40.000) il faut mettre en place des stratégies à long terme qui prennent en compte, à côté d'autres facteurs, le fait que la population européenne

L'éducation en débats: analyse comparée, Vol 2

d'ici 2050 se réduira d'un cinquième, alors que celles de l'Afrique du Nord et de la Turquie augmenteront de la moitié (Farine, 2001).

Il est évident qu'il faut un grand effort d'imagination et une stratégie politique. Il s'agit de gérer au niveau international, national et local les phénomènes de la globalisation et des migrations des peuples avec une nouvelle philosophie de l'état dans ses rapports avec la société civile.

La ville *interculturelle* sera le fruit d'un travail de tissage des différentes contributions, afin de dessiner une société qui de *globale* (englober tout le monde dans un système unique), devient *nodale*, car elle s'articule et s'exprime en réseaux d'appartenance faisant référence à différentes visions de la vie.

Dans la société civile, deux logiques se rencontrent: la logique *associative* et la logique *communautaire*.

La première privilégie la sauvegarde d'intérêts communs se référant à des groupes spécifiques, la seconde consacre et échange sa propre singularité avec d'autres singularités et elle projette le développement des communautés avec d'autres personnes et des communautés structurellement liées. En d'autres termes, alors que l'identité du particulier se limite aux enceintes des associations, celle du singulier communique l'originalité, elle tisse des liens sociaux, elle trouve des similitudes avec les autres et elle incarne des valeurs universelles.

Il est alors préférable d'abandonner l'idée de *cohésion sociale*, car elle est trop descriptive, et d'utiliser l'expression de *lien politique* qui inclut le premier concept, tout en s'étendant aux dimensions de la liberté, de la volonté et de la citoyenneté (Borghi et Meyer-Bisch, 2001: 251).

Sur la base de cette situation, une perspective possible pourrait être celle de partir des communautés locales pour construire de nouveaux parcours de coopération, aussi bien à l'intérieur de notre société - en cherchant à unifier des énergies et des compétences sous forme de souplesse institutionnelle - qu'avec les peuples des pays du Sud - en soutenant leurs efforts et leurs cheminements d'auto-développement.

Références bibliographiques

Allemann-Ghionda, C. (2001). *Comparaison internationale en sciences de l'éducation: le cas des approches interculturelles en milieu scolaire*. Actes du VIII Congrès de l'ARIC, Université de Genève: ARIC.

Bollati, G. (1972). *L'Italien. Histoire d'Italie*, vol.1. Torino: Einaudi.

L'éducation en débats: analyse comparée, Vol 2

Borghi, M. & Meyer-Bisch, P. (2001). *La pierre angulaire*. Fribourg: Editions Universitaires.

Farine, F. (2001). Editorial. *Migrations sociétés*, 13:1.

Kerckhofs, J. (2002). Les valeurs des européens. *Mise à jour sociales*, 4: 275-283.

Perotti, A. (1994). *Plaidoyer pour l'interculturel*. Strasbourg: Conseil de l'Europe.

USP. (2001). *Guichet-école pour l'intégration des élèves étrangers dans la province de Bergame. Projets et activités*. Bergame: USP.

USP. (2002). *Guichet-école pour l'intégration des élèves étrangers et pour l'éducation interculturelle*. Bergame: USP.